

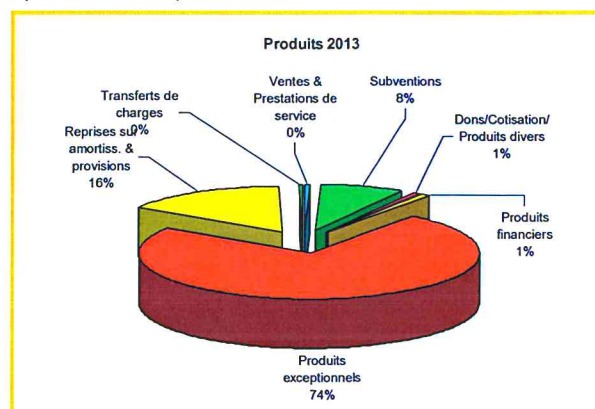
RAPPORT FINANCIER

L'année 2013 est marquée par l'arrivée d'une véritable bulle d'oxygène produite par la vente du bien immobilier parisien de l'association. Cet évènement a été plus que salutaire à une période où le gouvernement a été soumis à de nouvelles contraintes budgétaires dans un contexte financier international toujours plus exigeant et éprouvant. La période de transition vécue dans le cadre du déménagement a néanmoins entraîné des dépenses incontournables.

Les Produits

Les produits s'élèvent à **2 449 078 €** dont **234 258 €** de produits d'exploitation.

	2013
Ventes & Prestations de service	10 433 €
Subventions	203 014 €
Dons/Cotisation/Produits divers	15 419 €
Produits financiers	24 075 €
Produits exceptionnels	1 807 472 €
Reprises sur amortiss. & provisions	383 272 €
Transferts de charges	5 393 €
Total	2 449 078 €



Les **ventes** de la revue Bulles connaissent encore un recul notable, malgré les efforts réalisés par les ADFI sur le terrain pour conquérir de nouveaux abonnés. Cette perte de vitesse invite à repenser l'attractivité de la revue, impulser des travaux de rénovation et proposer aux lecteurs de nouveaux modes d'acquisition du contenu de la revue (vente en ligne d'articles ou de numéros entiers)

Les **subventions publiques** ont subi une nouvelle chute. L'UNADFI n'a perçu en effet que **203 014€** de subventions d'exploitation (contre 271 414€ en 2011 et 226 714€ en 2012).

Les contraintes budgétaires auxquels sont soumis tous les ministères ont induit de nouvelles restrictions qu'il n'a pas été possible d'éviter malgré les échanges initiés en direction des cabinets ministériels pour souligner l'importance de la prévention des dérives dans un contexte de mutations sociales profondes.

Les **dons** ont totalisé un montant de **10 624€** contre 8 085€ en 2012. Les **cotisations** annuelles des ADFI auprès de l'Union, se sont élevées pour leur part à **4 791€** contre 3 116 € en 2012.

Les **produits financiers** enregistrent une progression notable grâce au placement du legs perçu en 2012 et du produit de la vente des locaux parisiens en cours d'année 2013. Ils s'élèvent à **24 075€** contre 3 717€ en 2012.

Les **produits exceptionnels** marquent un bond considérable du fait de la vente des locaux parisiens. Le produit de cette vente s'est élevé à **1 750 000€**. On compte également parmi les produits exceptionnels, des dommages et intérêts à hauteur de **14 894,47€** correspondants à différents litiges (affaires Vetier Nao, Erick Dietrich, Christian Burger, ASES-CC, Robert Le Dinh et autres) ainsi qu'une reprise de subvention pour un montant de **20 564,68€**.

Une **reprise de provisions** pour un montant global de **383 272€** a été effectuée eu égard aux honoraires d'avocats acquittés courant 2013 ainsi qu'à l'aboutissement judiciaire en faveur de l'UNADFI des 5 contentieux lancés à son encontre par plusieurs membres de la Scientologie.

Les **transferts de charges**, également en nette progression, ont été alimentés par le remboursement :

- des frais de formation attribué par l'OPCA Uniformation,
- du fonds de roulement constitué auprès du syndic de la copropriété 130 rue de Clignancourt au titre des provisions pour charges
- ainsi que la taxe foncière 2013 proratisée et relative à ce même immeuble de copropriété.